



La Pie-grièche grise *Lanius excubitor* **Etat de conservation des populations nicheuses de Picardie**

Campagnes de prospections 2008 et 2009

Contexte : Excellente indicatrice de la richesse biologique des milieux agricoles à usage extensif, et grande oubliée de la liste des oiseaux nicheurs d'intérêt communautaire (Annexe I de la Directive Oiseaux de 1979) méritant la mise en place de mesures de protection spéciales, la Pie-grièche grise *Lanius excubitor* est une de ces espèces sur laquelle la plupart des observateurs s'accordent à dire qu'elle est en phase de régression généralisée en Europe de l'Ouest, traduisant de fait la dégradation de ses habitats traditionnels. Dans ce contexte plutôt pessimiste, plusieurs régions on fait récemment (Auvergne et Luxembourg en 2006), ou s'apprêtent à faire (Lorraine et Franche-Comté en 2007-2008, Normandie en 2008) le point sur l'état de conservation de leurs populations nicheuses. Au niveau national, une enquête à l'initiative conjointe de N. LEFRANC, spécialiste européen de l'espèce, et J-P PAUL (LPO Franche-Comté) sera menée en 2009.

Le Groupe Ornithologique Normand annonce d'ores-et-déjà que la Pie-grièche grise ne niche apparemment plus en Normandie : aucun couple n'a été repéré en 2006, alors qu'y subsistaient encore 4 à 5 couples en 1999, constituant un bastion fortement avancé de l'espèce en limite Nord-Ouest de son aire de répartition. Aujourd'hui, c'est donc peut-être bien en Picardie que se situe cette limite. Non connue de façon contemporaine en tant que nicheuse dans le département de l'Oise, si ce n'est de façon épisodique dans de grandes coupes forestières, et ayant vraisemblablement déserté la Somme au cours des dernières années, on peut toutefois encore espérer de la Pie-grièche grise un maintien relativement bon de ses populations en Thiérache, à l'extrême Nord-Est du département de l'Aisne, en connexion avec les populations nicheuses des Ardennes et de l'Est de la France. Cependant, l'estimation de 23 couples pour la Thiérache en 1999 (J. LITOUX, Espèces remarquables nicheuses en Thiérache, 1999) ne semblait déjà plus d'actualité en 2002 (J. LITOUX, Espèces remarquables nicheuses en Thiérache, L'Avocette 2002-26(1)) ; que penser alors de celle de plus de cent couples pour la Picardie en 1995 (L. GAVORY, Oiseaux nicheurs menacés de Picardie, 1995) ? Plus de dix ans après ces estimations, et dans le cadre de l'élaboration de la

liste rouge des oiseaux nicheurs menacés de Picardie, il semble grand temps, pour nous aussi, de faire le point.

Objectifs de l'enquête : annoncée tardivement aux observateurs, en début de période favorable aux recherches, la campagne de prospections 2008 ne pourra vraisemblablement pas prétendre à l'exhaustivité, mais doit cependant pouvoir servir de base solide à des recherches plus complètes pour 2009, afin de refléter au mieux l'état réel des populations picardes dans le contexte national. Il sera dans un premier temps demandé aux participants de contrôler, dans la mesure du possible, l'ensemble des sites où l'espèce a été notée ou présumée nicheuse au cours de la dernière décennie (données postérieures à 1990). Une cartographie de ces sites, déjà entamée pour ce qui concerne la Thiérache, sera complétée aussi rapidement que possible à l'échelle de la région et mise en ligne à disposition des observateurs afin qu'ils planifient au mieux leurs sorties de recherche. Un premier aperçu de l'état d'occupation de ces sites « historiques » pourra permettre de cibler les secteurs qui, bien que n'ayant pas produit de données récentes, pourraient encore accueillir l'espèce, et qui en conséquence devront être prospectés pour 2009. Au passage, dans le but d'affiner l'image de l'avifaune de certains de ces secteurs peu visités, il sera également demandé aux observateurs de relever, sans souci d'exhaustivité, les autres espèces remarquables qu'ils viendraient à contacter. Un bilan final de ces prospections fera l'objet d'un article dans l'Avocette, revue naturaliste de Picardie Nature.

Protocole : L'inventaire dans les sites visés doit se dérouler entre la fin mars, période à laquelle la Pie-grièche grise en cantonnement est la plus repérable, et la fin juillet, avant émancipation des jeunes, avec un minimum de 2 à 3 passages, d'une durée idéale d'une heure en début ou en fin de journée:

- **un premier passage fin mars, début avril** (cantonnements, chants) ;
- **un second passage avant le 15 avril** pour confirmer ou infirmer la présence d'un couple sur le site. En mai, alors qu'elle niche, la Pie-grièche grise se fait plus discrète ;
- **un troisième passage en juin-juillet** pour éventuellement juger de la réussite de la reproduction.

Les preuves de reproduction ne devront pas être recherchées à tout prix ; une position en retrait avec une vue globale sur le territoire est à privilégier. La Pie-grièche grise, qui chasse à l'affût, se tient généralement bien en évidence sur un perchoir (arbres, haies, buissons épineux, lignes électriques, clôtures ...) en milieu semi-ouvert ou ouvert, fréquemment près d'une zone humide (prairies humides, marais, étangs, ruisseaux ...). Elle peut également être recherchée dans de grandes coupes forestières, mais cela ne semble pas être son milieu de prédilection en Picardie.

Les données seront reportées sur les fiches de prospection (une fiche par site), qui pourront être renseignées informatiquement (fichier au format excel; y remplacer dans ce cas les cases à cocher par des X), ou imprimées, complétées puis envoyées par courrier au coordinateur régional (Cédric ROUSSEAU, 5 rue des Fontaines, 59880 SAINT-SAULVE / rousseau_ced@yahoo.fr) au plus tard pour le **31 août** de l'année en cours. Il sera notamment demandé à l'observateur d'établir en fin de saison le statut de l'espèce sur le site suite à l'analyse de ses propres observations :

- **Nicheur possible :** si au moins deux observations d'un oiseau dont une en avril-mai ;
- **Nicheur probable :** si au moins une observation du couple en avril-mai ;
- **Nicheur certain :** si preuve de reproduction (nid, jeunes, transport de matériaux) ;

- **Absent** : si défaut des critères précédents, l'absence étant une donnée significative pour les sites ayant déjà été historiquement occupés par l'espèce.

Enfin, il sera fortement apprécié par le coordinateur régional d'être informé « en temps réel », par email ou par téléphone (06.73.91.20.57), des prospections en cours dans les différents secteurs concernés afin de pouvoir orienter au mieux leur déroulement.

Bonnes recherches !

Cédric ROUSSEAU,
Coordinateur régional